

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 33 (1907)
Heft: 3

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Annexes pour W.-C.

Ce sont deux petites édicules en maçonnerie de briques à l'Est de l'atelier et à l'Ouest des remises ; ils sont semblables et comprennent deux cabinets, un urinoir et de grands lavabos.

Annexe pour sable.

Petite construction en plots de ciment garnissant une ossature métallique couverte en ciment lisse. Elle contient l'approvisionnement de sable sec pour les voitures et a été placée à l'entrée des remises pour être d'un abord facile, la revision des sablières ayant toujours lieu avant le départ des voitures.

(A suivre.)

Divers.

Etude d'un bâtiment pour grande salle et aménagement de la place de la Riponne, à Lausanne¹.

1er projet retenu pour le concours au 2^e degré : Projet « A. B. C. » de M. Albert Gisler, architecte, de Bâle, à Hanovre.

Nous reproduisons à la page 34 les planches caractéristiques de ce projet. Nous publierons de même les autres projets.

SOCIÉTÉS

Société fribourgeoise des Ingénieurs et Architectes.

Séance du 28 décembre 1906.

Présidence, M. Gremaud, ingénieur cantonal, président.

Cette séance a réuni l'utile à l'agréable.

Le programme comprenait, comme l'année précédente, une partie administrative et instructive et une partie récréative (Arbre de Noël).

Liquidation d'affaires administratives.

Rapport de notre délégué à l'assemblée de la Commission, à Olten, chargée d'étudier les conditions du concours et d'adjudication des travaux.

Pour nous préparer au 2^e acte, M. le Président donne lecture de deux articles humoristiques parus dans le *Petit Journal illustré*.

On passe ensuite à la partie récréative de la soirée et on procède à l'allumage de l'arbre orné de nombreux dons offerts par les sociétaires. Pendant cette opération préalable, on exécute en chœur le chant bien connu « O Tannenbaum ».

On procède ensuite à différents jeux, tels que : tombola, loterie et mises au plus offrant pour disposer des lots ornant l'arbre.

La soirée se termine vers 1 heure du matin, par des productions individuelles, chants d'ensemble, discours, déclamations, etc.

Le Président souhaite aux collègues un heureux retour dans leurs foyers et les remercie d'avoir, par leur générosité, contribué à la réussite de cette petite fête familiale.

¹ Voir N° du 25 décembre 1906, page 289.

Assemblée générale statutaire du 13 janvier 1907.

La Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes a tenu son assemblée générale statutaire, le 13 janvier dernier, à 10^h¹/₂ heures du matin, à l'hôtel du Faucon, sous la présidence de M. A. Gremaud, ingénieur cantonal, président.

Le programme de celle-ci comportait :

I. — A 10^h¹/₂ h. du matin, séance ;

II. — A 12^h¹/₂ h., banquet.

I. — Séance.

Liquidation d'affaires administratives.

1^o Rapport du président sur la marche de la société en 1906 :

Ce rapport est présenté au banquet. Cet usage a été admis depuis longtemps, pour le motif que le banquet est toujours plus fréquenté que la séance.

2^o Reddition des comptes :

Il résulte du rapport détaillé du caissier que nos finances sont prospères. Notre stock d'« Albums de fête » diminue toujours et nous apporte de nouvelles ressources.

3^o Rapport sur le « Fribourg artistique à travers les âges » :

Dans son rapport sur le « Fribourg artistique », M. Labastron, président du comité de rédaction, se plaint comme toujours de ce que le nombre des abonnés n'est pas plus considérable. Les comptes bouclent sans déficit grâce aux subsides de l'Etat et la ville de Fribourg.

Le « Fribourg artistique » vient d'atteindre maintenant sa 18^e année d'existence.

Le stock des volumes en magasin qui, l'année dernière formait une pile de 15 m., s'est augmenté encore !

M. Labastron fait ensuite observer ce qui suit :

« Vous n'ignorez pas que le « Fribourg artistique » doit avoir recours surtout à l'art religieux et que c'est, inspirés par la religion, que nos artistes : architectes, sculpteurs, peintres, orfèvres, peintres-verriers, etc., ont produit dans notre pays les plus belles œuvres qui enrichissent nos églises et les musées. Ce sont ces œuvres, que nous avons reproduites, qui ont fourni les plus belles planches de notre publication.

» Malheureusement grâce à l'incurie et à l'ignorance nous voyons ces œuvres d'art disparaître de notre canton pour aller enrichir les musées étrangers. On les remplace dans nos églises par des peintures banales, des statues de saints polychromées et des ornements en clinquant.

» Pour obvier à cet état de chose et afin de mettre un arrêt à cette dilapidation, le Haut Conseil d'Etat a nommé une Commission pour la conservation des monuments historiques et religieux et, mieux que cela, il a nommé un commissaire chargé, comme en France, d'inventorier tous les objets précieux qui se trouvent encore dans les sacristies et les églises et d'en défendre la vente. — Comme en France encore, M. le Commissaire du Gouvernement n'a pas été toujours bien accueilli dans certaines localités de notre canton.

» C'est grâce à ces précautions, un peu tardives, que nous avons pu admirer l'année dernière à l'exposition de l'Art religieux, des broderies d'une grande richesse et des objets d'orfèvrerie religieuse dus à nos premiers artistes des siècles passés.

» Notre « Fribourg artistique » a pour but de former le goût et d'instruire et, outre cela, de prouver que nos pères aimaient le beau et savaient l'apprécier ».

M. Labastron conclut de ce qui précède que tous les établissements religieux devraient être abonnés au « Fribourg artistique » afin que les professeurs de ces établissements puissent mieux instruire et former le goût des jeunes élèves dont l'éducation et l'instruction leur est confiée. Ceux-ci, appelés plus tard à diriger les diverses paroisses du diocèse, conserve-

raient religieusement tous ces objets précieux du culte et ne les céderaient pas aux premiers brocanteurs venus. L'Etat pourrait peut-être alors se passer d'une surveillance faite par un Commissaire.

4^o Admissions :

Cinq nouveaux candidats sont reçus membres de notre section, ce qui porte l'effectif total à ce jour à 154 membres. Nous devons toutefois ajouter que nous avons admis pendant l'année un certain nombre de nouveaux membres.

Nous n'avons pas de démission à enregistrer.

5^o Nomination des membres du bureau :

L'ancien Comité, confirmé par vote au bulletin secret, se compose de :

MM. Am. Gremaud, ingénieur cantonal, président ;

Fr. Broillet, architecte, vice-président ;

Ls Techtermann, ingénieur, caissier ;

J. Lehmann, ingénieur, secrétaire ;

Er. Scheim, entrepreneur, bibliothécaire.

6^o Fixation de la cotisation annuelle :

On décide de ramener la cotisation à l'ancien taux ; elle est fixée à 5 fr. pour les membres internes et à 3 fr. pour les membres externes.

7^o Travaux et courses :

On décide en principe pour cette année les trois courses suivantes : au printemps, à Estavayer-le-Lac, pour visiter les antiques monuments et les nouvelles constructions ; en été, à Romont, pour visiter les nouvelles installations électriques ; en automne, visite des travaux du Lötschberg (éventuellement).

8^o Divers :

M. le Président donne lecture du protocole des premières séances (fondation de la Société). On discute encore différentes questions administratives, entr'autres : les conditions d'admission, dans notre Société, des membres de la section suisse des techniciens.

II. Banquet.

Le banquet qui suivit la séance fut servi à 12^h₃₀ et trente-cinq membres y participèrent. Il avait été décidé de célébrer à cette occasion le 25^{me} anniversaire de la fondation de la Société.

M. le Président ouvre la série des toasts ; il donne lecture de son rapport sur la marche de la Société. En voici un résumé :

Le nombre des membres de la Société était le 13 janvier 1907 de 154, dont 92 internes et 62 externes ; une vingtaine seulement font partie de la Société suisse. Nous avons eu malheureusement un décès à enregistrer, celui de M. Joseph Brulhart, directeur de la Fonderie à Fribourg. Un article nécrologique lui a été consacré dans le *Bulletin technique*. (Voir N^o 1 du 40 janvier 1907.)

Depuis la dernière assemblée générale (21 janvier 1906) il a été tenu 14 séances, dans lesquelles les sujets suivants ont été traités :

Projet de la correction du Stalden ; les escaliers de l'église de Bulle ; l'acoustique pratique ; les captations des eaux de Posieux ; les travaux de construction du pont du Zeissalp et du pont intercantonnel sur la Singine à Guggersbach ; les travaux et projets définitifs de la route des Alpes ; les tramways de Lucerne ; les constructions en béton armé ; l'installation d'une machine à vapeur à Romont, pour suppléer au courant électrique de Montbovon ; le filtrage des eaux du barrage à Fribourg et les études faites pour améliorer le système actuel ; la menuiserie ancienne et moderne ; les raccordements des drains ; les

captations des eaux de Broc ; la construction des maisons d'école ; les voyages effectués dans l'Afrique centrale.

En outre, la Société s'est occupée de différentes questions administratives, entre autres :

Etudes du mémoire de l'Association suisse des entrepreneurs concernant les conditions générales pour les entreprises de travaux : soumissions, cahiers des charges et méthode de métrage. Rapport au Comité central.

Discussion sur les questions relatives aux grèves ; loi fédérale sur l'utilisation des cours d'eau, etc.

Questions techniques à l'ordre du jour : Ponts de Ferolles et de la Grenette, chemins de fer de la Singine passant par la ville de Fribourg.

Discussion sur la question du concours de la Bibliothèque cantonale et universitaire et correspondances avec le Comité central.

La Société a fait en 1906, le 30 septembre, une course, avec la Société bernoise, dans la Haute Singine. Cette course avait pour but l'examen du village de Planfayon et les travaux des ponts en construction du Guggersbach et du Schwarzwasser.

M. Gremaud, ingénieur, président, parle ensuite du 25^{me} anniversaire de la fondation de notre Société et donne à cette occasion de très intéressants renseignements, que nous résumons ci-après :

Les premières associations ayant un caractère professionnel et technique furent les abbayes et spécialement celles des charpentiers (travail sur bois), des maçons (travail sur pierre) et maréchaux (travail sur fer). Les archives de ces associations ont malheureusement disparu.

Quelques-unes de ces corporations se sont maintenues jusqu'à ce jour, mais elles ne poursuivent plus le but que s'étaient proposé leurs fondateurs ; ce sont des associations ou politiques ou historiques qui ne doivent plus leur existence qu'aux fonds qu'elles possèdent et qui leur permettent de faire un bon dîner chaque année !

La première Société fribourgeoise des Ingénieurs et Architectes a été fondée en 1841, à l'occasion de la première assemblée générale de la Société suisse des Ingénieurs et Architectes, à Fribourg.

Mais cette société n'eut qu'une durée éphémère ; elle fut dissoute peu de temps après cette assemblée générale.

Le président était M. Weibel, architecte, et le secrétaire M. Thomas Hug.

Une nouvelle Société fribourgeoise des Ingénieurs et Architectes fut fondée en 1864, à l'occasion de la 21^{me} assemblée générale de la Société suisse tenue à Fribourg la même année.

L'âme de cette seconde société fut M. Jean Meyer, ingénieur. Après le transfert, à Lausanne, des bureaux du chemin de fer Lausanne-Fribourg-frontière Berne, en 1866, le plus grand nombre des ingénieurs de la Compagnie, M. Meyer à leur tête, quittèrent Fribourg pour se rendre à leur nouvelle destination. La société végéta encore une année et fut dissoute en 1867 ; elle remit sa bibliothèque à la Société économique.

La société actuelle, fondée en 1881, grâce à l'initiative de son président actuel, a donc aujourd'hui 25 ans d'existence. Cette longue vie, comparativement à celle de ses devancières, est due au zèle et à l'activité de ses membres. En parcourant les procès-verbaux, on est vraiment frappé du travail déployé durant ces 25 années : questions administratives, questions techniques et questions économiques, subsides aux œuvres d'utilité publique, etc.

Mais les principaux états de service de la société sont :

1^o L'introduction de l'enseignement professionnel à Fribourg, en vue de créer des sous-officiers dans l'armée technique fribourgeoise ;

2^o La participation, sur une grande échelle, aux expositions nationales de Zurich et de Genève, où nous avons fait connaître à nos Confédérés ce que Fribourg sait réaliser dans l'art de la construction et ce qu'il offre en fait d'œuvres techniques et artistiques ;

3^o La publication du *Fribourg artistique*, avec la Société des Amis des Beaux-Arts, qui fait apprécier notre canton dans les sphères artistiques de la Suisse et de l'étranger ;

4^o La publication de l'Album de fête à l'occasion de la deuxième assemblée générale de la Société suisse, tenue à Fribourg en 1901.

Ont pris ensuite la parole :

M. Broillet, architecte, qui après avoir parlé de la course projetée à l'Exposition de Milan, porte son toast aux membres fondateurs (au nombre de trois) et particulièrement au président qui a si puissamment contribué à la prospérité de notre Société.

M. Bise, commissaire général, prononce aussi quelques bonnes paroles à l'adresse de notre président. Il le remercie pour son dévouement à la Société et son zèle infatigable. L'orateur fait remarquer que c'est grâce au travail, à l'activité de notre président et à son habileté comme ingénieur, que notre Société a acquis une aussi bonne renommée et est aussi florissante.

M. Weber, ingénieur, a fait un petit discours au nom des jeunes.

M. L. Techtermann, ingénieur agr. s'exprime comme suit :

Nous fêtons aujourd'hui le 25^{me} anniversaire de la fondation de la Société fribourgeoise des Ingénieurs et Architectes. Notre dévoué président nous a dit, ce matin, que presque toutes les œuvres qui voient aujourd'hui le jour dans la ville de Fribourg ont déjà été, dans le temps, discutées au sein de la Société fribourgeoise des Ingénieurs et Architectes.

L'Ecole professionnelle, le technicum, les voies ferrées, etc., avaient déjà préoccupé nos aînés dans leurs séances, et, si nous saluons aujourd'hui la réalisation de toutes ces idées, notre société aurait le droit d'en revendiquer la paternité. La Société fribourgeoise des Ingénieurs et Architectes a donc bien mérité de la ville de Fribourg et nous pouvons à juste titre nous enorgueillir du travail accompli.

En ce joyeux anniversaire, un sentiment plus grand et plus noble nous domine, ce sentiment vous le ressentez tous, il déborde de nos cœurs, c'est celui de la reconnaissance envers notre dévoué président qui depuis passé vingt ans préside aux destinées de notre Association. Toujours à la brèche, il n'a jamais marchandé ni son temps, ni son dévouement, ni sa personne, lorsque les intérêts de la Société étaient en jeu. Si la Société a un brillant passé, elle le doit, avant tout, à M. Gremaud. Je suis heureux d'être le porte-paroles de tous mes collègues pour vous exprimer, Monsieur le Président, l'expression de notre profonde gratitude et vous prier d'accepter un modeste souvenir qui vous rappellera les heures que vous avez consacrées au développement de la Société fribourgeoise des Ingénieurs et Architectes.

Avec ce discours a été clôturée la partie officielle du banquet. On passe ensuite à la partie récréative qui se termine à 7 heures par les productions les plus variées.

Circulaire du Comité central aux Sections de la Société suisse des Ingénieurs et Architectes.

Zurich, le 18 janvier 1907.

Honorés Collègues,

Lors de la réunion, à Berne, des délégués de la Société, le 13 mai 1906, la motion du Comité central relative à *l'établissement des principes à suivre pour l'ouverture des concours publics* fut renvoyée au dit Comité avec mission de présenter un nouveau projet imprimé à la prochaine réunion des délégués. Les Sections avaient ainsi un certain délai pour formuler leurs propositions par écrit.

Jusqu'à présent aucune proposition n'est parvenue au Comité central. Les Sections qui désireraient apporter des modifications au texte présenté à Berne, sont invitées à les faire parvenir au Comité central jusqu'à fin février au plus tard.

Avec considération très distinguée.

Le Président,
NAVILLE.

Le Secrétaire,
PETER.

NÉCROLOGIE

† Ch. Guiguer de Prangins,

ingénieur en chef des ponts et chaussées du canton de Vaud,
décédé le 5 février 1907.

Petit-fils du général Ch.-J. Guiguer de Prangins qui joua un rôle militaire important lors des événements politiques de 1831 et 1838, l'ingénieur Charles Guiguer de Prangins était né en 1846. Il passa une partie de son enfance en France où résidaient ses parents et suivit comme auditeur pendant deux ans les cours de l'Ecole centrale de Paris. Entré à l'Ecole spéciale de Lausanne en 1866, il en sortait avec le diplôme d'ingénieur en 1869. — Il travailla dans les années 1869 et 1870 dans le bureau d'ingénieur civil de M. Rod. Gaulis et de 1870 à 1873 dans les ateliers Kaiser, Duvillard & Cie, à Lausanne. Il entra en 1873 au bureau des ponts et chaussées du canton de Vaud, dont il prit la direction au commencement de l'année 1899, à la mort de M. Gonin, ingénieur cantonal. — C'est donc pendant 34 ans sans interruption qu'il a rendu les meilleurs services à son canton d'origine dans l'étude et la construction des ponts et chaussées. — Son nom reste lié à tous les travaux neufs exécutés dans le canton durant cette période, comme aussi aux travaux intercantonaux de la correction des eaux du Jura et de la régularisation des eaux du lac Léman.

A côté de connaissances scientifiques et techniques étendues, il possédait du coup d'œil sur le terrain et un sens pratique très développé. Ces qualités lui permirent de remplir une brillante carrière militaire ; il atteignit le grade de lieutenant-colonel, le plus haut de l'artillerie de position où il s'était spécialisé.

Très bon musicien, il ne ménageait pas son talent dans les réunions des nombreuses sociétés civiles et militaires dont il faisait partie et dont il s'occupait du reste très activement. Il s'intéressait tout spécialement à l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne ; il en fut pendant plusieurs années membre du comité et président en 1905 ; son départ sera douloureusement ressenti par tous ses camarades.

OUVRAGES REÇUS

Les planchers creux en béton armé système Hennebique sur moule d'acier, breveté S. de Molins. — G. Bridel & Cie, édit., à Lausanne. — Brochure de 48 pages. — 1907.

Was sind und wie entstehen Erfindungen? Eine entwicklungs-theoretische Studie, von Joseph Löwy, ing., Mitglied des K. K. Patentamts in Wien. — A. Hartleben, édit., à Vienne et Leipzig. — Brochure de 18 pages.